

Communiqué

# Election du Bureau Exécutif 2025 - 2029

AG électorale SEDIMA



## Election du nouveau président du SEDIMA :

Le bureau exécutif du SEDIMA est renouvelé tous les 4 ans et le mandat 2021-2025 arrivait à son terme.

Stéphane Leblond, Président des établissements Forestier Leblond SAS qui était premier Vice-Président du bureau d'Alexandre Mortier a été élu par l'Assemblée Générale électorale du 3 avril 2025, pour un mandat de 4 ans.

Stéphane LEBLOND est ingénieur, diplômé de l'ESTACA. Il débute sa carrière dans l'entreprise familiale - les Ets René Leblond - agence Massey Ferguson implantée à l'Ouest de la Somme. En octobre 1990, il intègre l'Engineering de Massey Ferguson à Beauvais en tant que chef de projet en hydraulique ; puis, rapidement, il prend en charge la relation technique avec les clients constructeurs de Massey Ferguson et ce jusqu'en 1994, date à laquelle il participe à la création du GIMA (joint-venture entre MF et Renault Agriculture) dans lequel il intègre le Comité de Direction tout en prenant la responsabilité de la Direction des Projets et des Relations Techniques.

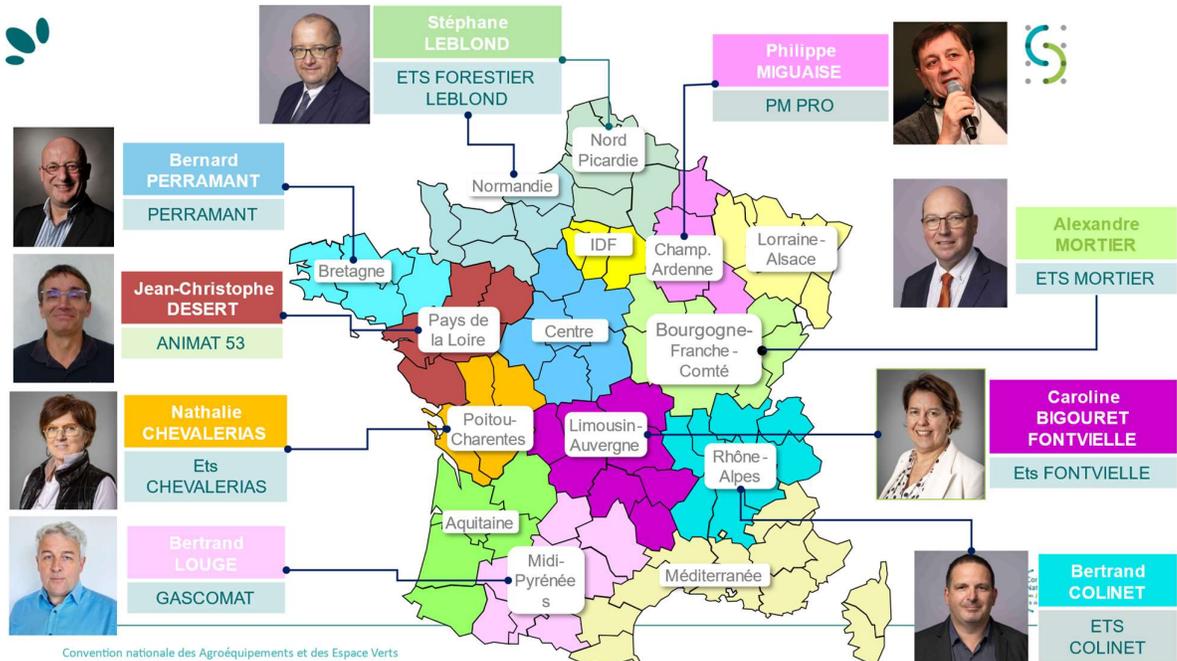
En 2002, il se positionne pour la reprise d'une concession Massey Ferguson dans le but de pérenniser l'entreprise familiale : c'est à Luneray (76) qu'il la trouve en 2003 ; avec Jean-Baptiste et Samuel - ses deux neveux - ils créent ensemble les Ets Hauguel-Leblond qui deviendront les Ets Forestier-Leblond à l'occasion de leur déménagement vers Brachy (76), tout en faisant prospérer l'entreprise historique. Ayant su exploiter des opportunités de reprise puis d'extension de secteur, ils emploient aujourd'hui plus de 85 collaborateurs et leur secteur couvre la Seine-Maritime (76), la moitié Ouest de la Somme (80), la partie Ouest et Sud de l'Oise (60), le Val d'Oise (95), le Nord-Est de l'Eure (27) et le Nord de la Seine et Marne (77) avec 5 bases et 2 bases en prévision pour début 2026.

Accompagné de son Bureau exécutif, Stéphane Leblond, mettra en œuvre la feuille de route sur les sujets les suivants :

- 
- ✓ Valoriser les équipements au cœur de la passion de nos clients, des équipements plus digitaux et robotisés ;
  - ✓ Se donner les moyens de renforcer notre communication auprès de notre environnement ;
  - ✓ Défendre notre métier auprès des autorités françaises et européennes ;
  - ✓ Affiner la feuille de route des commissions pour l'adapter aux enjeux et aux aléas climatiques ;
  - ✓ Poursuivre tous les temps d'échange entre les adhérents ;
  - ✓ Continuer à assurer la pérennité et l'indépendance du SEDIMA face à l'évolution des marchés ;

Pour accompagner Stéphane LEBLOND dans son mandat, ont été élus lors de l'Assemblée générale électorale :

- ✓ Philippe MIGUAISE : 1<sup>er</sup> Vice-Président, dirigeant de PM PRO, et Président de la fédération Champagne-Ardenne ;
- ✓ Caroline FONTVIELLE-BIGOURET : 2<sup>nd</sup>e Vice-Présidente, dirigeante des établissements FONTVIELLE et RAY et Présidente de la commission sociale ;
- ✓ Nathalie CHEVALERIAS, Trésorière, dirigeante des établissements CHEVALERIAS, membre de la commission formation et Présidente de la fédération Poitou Charentes ;
- ✓ Bertrand COLINET : Dirigeant des Etablissements COLINET, Président de la commission formation et Président du département du Rhône ;
- ✓ Jean-Christophe DESERT : Dirigeant d'ANIMAT 53, membre de la commission des équipements d'élevage ;
- ✓ Bertrand LOUGE : Dirigeant de GASCOMAT ;
- ✓ Alexandre MORTIER : Dirigeant des Etablissements MORTIER, Past-Président du SEDIMA et Président du département de la Côte d'Or ;
- ✓ Bernard PERRAMANT : Dirigeant des Etablissements PERRAMANT, représentant des Espaces Verts, membre de la commission sociale.



## Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. (Les entreprises de service et de distribution représentent en France 70 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements.)

Le SEDIMA est la première organisation professionnelle de la branche SDLM  
(arrêté du 6 octobre 2021 – JO du 07/11/2021).

### Délégué général SEDIMA

Etienne Wèbre  
Tél 01.53.62.87.00  
etienne.webre@sedima.fr